



Bruxelles, le 3 novembre 2015
(OR. fr)

13514/15

**Dossier interinstitutionnel:
2013/0089 (COD)**

CODEC 1429
PI 79

NOTE POINT "I/A"

Origine: Secrétariat général du Conseil

Destinataire: Comité des représentants permanents/Conseil

Objet: Projet de directive du Parlement européen et du Conseil rapprochant les législations des États membres sur les marques (Refonte) (première lecture)
- Adoption
a) de la position du Conseil
b) de l'exposé des motifs du Conseil

1. Le 2 avril 2013, la Commission a transmis au Conseil la proposition visée en objet¹, fondée sur l'article. 114 du TFUE.
2. Le Parlement européen a adopté sa position en première lecture le 25 février 2014².
3. Lors de sa 3402ème session du 13 juillet 2015, le Conseil "Agriculture et pêche" est parvenu à un accord politique sur la position du Conseil en première lecture concernant la directive susmentionnée³.

¹ doc. 8066/13.

² doc. 6743/14.

³ En conformité avec la lettre du 16 juin 2015, adressée par le président de la commission des affaires juridiques du Parlement européen au président du Coreper, le Parlement européen devrait, lors de sa deuxième lecture, approuver la position du Conseil en première lecture sans amendements.

4. Le Comité des représentants permanents est invité à suggérer au Conseil:

- d'adopter avec l'abstention de la délégation néerlandaise, en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, la position du Conseil en première lecture figurant dans le document 10374/15 et l'exposé des motifs figurant dans le document 10374/15 ADD 1;
 - de décider d'inscrire au procès-verbal de cette session les déclarations figurant à l'addendum à la présente note.
-